

EPFL ENAC SAR-GE Téléphone : +4121 693 32 11
BP 2231 (Bâtiment BP) Fax : +4121 693 73 90
Station 16 E-mail : secretariat.sar@epfl.ch
CH 1015 Lausanne Site web : http://sar.epfl.ch/

ETUDIANTS D'ÉCHANGE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

INSCRIPTION AUX ATELIERS DE PROJET ET UNITES D'ENSEIGNEMENT

PRESENTATION DES ATELIERS ET UNITES D'ENSEIGNEMENT LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS ET UNITES D'ENSEIGNEMENT OUVERTES DU 3 AU 10 SEPTEMBRE 2018

JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ETUDIANTS EPFL VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018

La section d'architecture de la Faculté ENAC accueille cette année environ 60 étudiants d'échange d'un grand nombre de pays.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette année d'échange se déroule de la meilleure manière possible, en veillant à votre totale intégration parmi nos étudiants.

Afin de vous faciliter la tâche, nous résumons ici quelques points importants à connaître pour une rentrée sereine :

1. Les étudiants d'échange sont intégrés à la troisième année d'études bachelor ou au cycle master, selon les cas.
Nous vous communiquerons au cas par cas la décision de la section d'architecture pour ces répartitions.
2. Les listes des ateliers qui vont vous accueillir sont disponibles sur le site web de la section d'architecture (depuis la page d'accueil SAR <http://enac.epfl.ch/architecture>).
3. La branche atelier (projet d'architecture) s'appelle Théorie et critique du projet BA5 pour l'automne en troisième année bachelor, Théorie et critique du projet BA6 pour le printemps en troisième année bachelor, MA1 en automne au master et MA2 au printemps au master.
4. Pour les Unités d'Enseignement, tous les étudiants d'échange intégreront les Unités d'Enseignement Master (de A à Y), figurant dans le groupe des options du plan d'études master.

Le Service académique a fait en sorte que vous puissiez choisir vos cours théoriques dans l'un ou l'autre des cycles. Le choix est donc très large.

En tant qu'étudiants d'échange, vous vous conformerez aux dispositions internes de la section d'architecture en ce qui concerne la procédure d'inscription aux ateliers et aux Unités d'Enseignement, ainsi qu'aux conditions de répartition des étudiants auprès des différents enseignants.

L'inscription en ligne à ces enseignements sera ouverte du 3 au 10 septembre 2018 via ISAcademia sous Choix des ateliers et UE, selon une procédure qui vous sera communiquée. Vous devrez classer les enseignements dans l'ordre de vos priorités. A la fermeture des inscriptions, la section procèdera à la répartition des étudiants dans les unités d'enseignement et les ateliers de projet.

Vous devez être conscients du fait que **la section d'architecture ne garantit pas que votre premier choix sera exaucé.**

Les étudiants d'échange ne sont pas concernés par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.

Vous devez impérativement être à jour avec vos accès internet (notamment vos accès au logiciel ISAcademia pour l'inscription aux cours) dès le 3 septembre pour pouvoir vous inscrire aux ateliers de projet et aux unités d'enseignement.

Le Service Académique vous adressera un courrier précisant les instructions et la marche à suivre pour votre accès au logiciel ISAcademia et à l'inscription aux cours.

Lundi 3 septembre 2018 aura lieu une importante journée de présentation des ateliers de projet et unités d'enseignement.

Vendredi 14 septembre entre 15 et 16 heures vous serez accueillis dans la salle SG 0211 pour une séance d'information concernant le cursus en architecture à l'EPFL.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

- le responsable de la mobilité
M. Dan Bolomey
dan-alexis.bolomey@epfl.ch

- le secrétariat de la section d'architecture
M. Gesualdo Casciana
gesualdo.casciana@epfl.ch

Site internet office de la mobilité : <http://futuretudiant.epfl.ch/mobilite/venir>